

PRESENTATION DE LA DOTATION DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Pour faciliter le passage du budget classique au budget programme selon les exigences de l'UEMOA, les ministères se sont dotés de documents de planification stratégique à savoir la lettre de politique sectorielle (LPS) qui fixe le stratégique d'intervention du ministère pour les cinq prochaines années et de planification opérationnel (le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses...)

Dans le cadre du basculement, à la suite de la transposition des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA de 2009, les crédits budgétaires non répartis en programmes le sont en dotations. Mais les institutions qui ont des dotations bien que n'étant pas assujetties à la performance sont interpellées aussi par les exigences de recherche d'efficacité et d'efficience.

COMPETENCES

Le Conseil Economique Social Environnemental a quatre (4) compétences principales qui peuvent être traduites en missions, déclinées en quatre actions

- A1 : Production de conseil et avis du CESE,
- A2 : Coordination administrative,
- A3 : Développement d'une politique d'information et de communication du CESE,
- A4 : Coordination de la mise en œuvre de la politique d'intervention sociale.

A1 Production de conseil et avis du CESE

Le CESE est saisi, pour avis, par la Président de la République, obligatoirement sur les projets de loi de programme à caractère économique, social et environnemental, facultativement sur les projets de loi de programmation définissant les orientations pluriannuelles des finances publiques, des projets de loi, d'ordonnance ou de décret ainsi que des propositions de loi entrant dans son domaine de compétence.

Il peut s'autosaisir ou être saisi par voie de pétitions.

L'action est financée à hauteur de 727 000 F CFA sur les transferts courants.

A2 Coordination administrative

Elle consiste à assurer son fonctionnement.

Le montant prévu pour une telle action est 4 528 000 000 F CFA.

A3 Développement d'une politique d'information et de communication du CESE

Par rapport à sa mission le CESE a une grande politique de communication et d'information qui est dotée à hauteur de 250 000 000 F CFA.

A4 Coordination de la mise en œuvre de la politique d'intervention sociale

Pour une meilleure coordination de la mise en œuvre de la politique d'intervention sociale un montant 698 100 000 est prévu.

Programmation triennale des crédits : Budgétisation pluriannuelle sur trois années

Aux termes de la notification des enveloppes indicatives de l'année 2020, par circulaire n°4580 MFB/DGB/DPB du 05 juillet 2019, la dotation allouée au CESE est arrêtée à la somme de 6 603 100 000 F CFA.

Tableau 1 : PRESENTATION DES ACTIONS ET ACTIVITES DU CESE

Programmes	Nature économique	Années			Total
		2020	2021	2022	
Production de conseils et avis du CESE	Dépenses de Personnel				
	Biens et services				
	Transferts Courants	727 000 000	785600000	935937500	2448537500
	Investissement exécutés par l'Etat				
	Transferts en capital				
Total Prog 1		727000000	785600000	935937500	2448537500
Coordination administrative	Dépenses de Personnel				
	Biens et services				
	Transferts Courants	4928000000	4155300000	3985000000	13068300000
	Investissement exécutés par l'Etat				
	Transferts en capital				
Total Prog 1		4928000000	4155300000	3985000000	13068300000
Développement d'une politique et de communication du CESE	Dépenses de Personnel				
	Biens et services				
	Transferts Courants	250000000	200000000	175000000	625000000
	Investissement exécutés par l'Etat				
	Transferts en capital				
Total Prog 1		250000000	200000000	175000000	625000000
Coordination de la mise en œuvre de la politique d'intervention sociale	Dépenses de Personnel				
	Biens et services				
	Transferts Courants	698100000	1062600000	1107162500	2867862500
	Investissement exécutés par l'Etat				
	Transferts en capital				
Total Prog 1		698100000	1062600000	1107162500	2867862500
Total général		6603100000	6203500000	6203100000	19009700000